



# 1 L'assurance responsabilité civile

Jours dans JURIDIQUE - DROIT DE L'ASSURANCE / Réf : JUR-DRAS-1

## Objectifs de la formation

- Décrire le principe de mise en jeu de la responsabilité civile
- Expliquer les contrats d'assurance responsabilité civile
- Gérer efficacement les sinistres

## Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

### Matin

#### 1. Décrire le principe de la responsabilité civile

- Définition : les principes posés par le Code civil
- Comparaison avec la responsabilité pénale et administrative
- Les différents risques pouvant être couverts
- L'obligation légale d'assurance responsabilité civile

#### 2. Examiner les clauses d'un contrat d'assurance responsabilité civile

- Vérification des limites de garantie
- La durée du contrat et sa résiliation
- Quelques garanties particulières

### Après-midi

#### 3. Examiner la mise en jeu de la responsabilité civile

- La responsabilité contractuelle



- La responsabilité pour faute
- Les présomptions de responsabilité

#### 4. Réagir en cas de sinistre

- Déclaration du sinistre
- Gestion des réponses de l'assureur

#### 5. Identifier la démarche de la réparation des dommages

##### Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

##### Public cible

Juristes, conseillers clientèle en assurance ou toute personne amenée à maîtriser l'assurance responsabilité civile

##### Pédagogie

##### Méthodes pédagogiques :

- Utilisation de méthodes affirmatives permettant aux apprenants de découvrir un nouveau contenu. Afin de faciliter l'apprentissage, le formateur veillera à adopter une structure claire et efficace.
- Le formateur utilisera de nombreux exemples, comparaisons et images afin d'illustrer son propos. Il s'adaptera au nombre d'apprenants mais également à leur capacité d'adaptation.

##### Modalités d'évaluation :

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- L'évaluation pourra prendre la forme d'un QCM ou de questions orales.



- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation.

**SAS LEXOM**

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274



LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :



